

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU
22 JUIN 2016**

PRÉSENTS:

M. D. BACQUELAINE, *Bourgmestre Empêché-Président du Conseil communal,*

M. L. BURTON, *Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre;*

MM. Ph. LABALUE, Mmes A. THANS, F. HERRY, S. ELSÉN, M. A. JEUNEHOMME, *Echevins;*

M. D. GRISARD de la ROCHETTE, *Président du Conseil de l'Action Sociale;*

Mmes M. HAESBROECK-BOULU, M.-P. LHOEST-GAUTHIER, MM. B. LHOEST, D. VERLAINE, A. NOEL, Mmes C. ROLAND-van den BERG, M. E. JANSSENS, Mme C. GUYOT, ~~A.-S. BOFFÉ~~, MM J.-M. WIDAR, ~~B. LALOUX~~, ~~L. THELEN~~, Mmes ~~N. JAVAUX~~, ~~V. BRAVIN~~, ~~D. VANHEESBEKE-LENAERTS~~, M. A. NICOLET, Mme M.-L. CHAPELLE-LESPIRE, MM A. OLBRECHTS, B. FOURNY, J. QUOILIN, *Conseillers communaux;*

M. R. GILLET, *Directeur général.*

Monsieur le Président ouvre la séance à 18:15 en excusant l'absence des 6 conseillers communaux :
A.-S. BOFFÉ, B. LALOUX, L. THELEN, N. JAVAUX, V. BRAVIN, D. VANHEESBEKE-LENAERTS.

S É A N C E P U B L I Q U E

1. **Correspondance et notifications – communication des décisions de l'autorité de Tutelle.**

Le conseil prend acte de:

Service Public de Wallonie – 16/05/2016 – approbation de la délibération du conseil communal du 25/05/2016 relative à la taxe sur la distribution gratuite à domicile, d'écrits et d'échantillons non adressés

2. **Modification budgétaire n°2/2016.**

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce présente le point en précisant qu'il s'agit d'une modification budgétaire classique.

Les crédits nécessaires pour payer le précompte mobilier sur le contrat de concession du casino ont été prévus.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, nous avons prévu de doter le fond de réserve extraordinaire.

Il y a également un emprunt pour la voie des Chars pris en charge par l'AIDE.

Nous avons également décider de retirer l'acquisition d'un terrain rue de Louveignée.

Pour le dossier PICS, l'AIDE ne dispose pas des crédits nécessaires pour le financement de sa partie des travaux.

Le Conseil, par seize voix pour et cinq voix contre (majorité/opposition)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 18:25, Monsieur le Conseiller Axel NOEL entre en séance

3. **Subsides 2016 aux mouvements de jeunesse.**

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE fait part d'une remarque qui vaut pour les 3 dossiers de subside.

Il s'agit d'un souhait plus général qui permet de poursuivre le travail qui a déjà été entamé.

Pour ce faire, il serait utile de revoir l'ensemble des subsides donnés aux associations, les subsides actuels sont faibles, nous gérons la misère.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff répond qu'au-delà des subsides, la commune aide les clubs dans leur organisation:

Promotion, publicité, prêt de matériel, transport de matériel...

Cette aide est évidemment moins visible qu'un subside en argent mais elle est bien réelle, pour ce genre de chose, dans le privé, on parle d'un sponsoring technique.

Nous aidons également les associations de quartier qui demandent prêt de matériel et transport de matériel pour leur fête de quartier, chaque fois, 2 équivalents temps plein sont affectés à transporter le matériel dans le cadre des mises à disposition.

Les chiffres de valorisation de ces aides que nous tenons, depuis la circulaire sur la valorisation des subsides, sont importants.

Monsieur Daniel BACQUELAINE, président du conseil communal ajoute que pour les scouts, par exemple, ce montant est de 870,00€, ce qui n'est pas rien.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE ajoute qu'il y a, sur la commune, des associations qui rendent un service qui coûterait plus cher s'il devait être rendu par la commune.

Il ajoute qu'il faudrait revoir la rédaction de la délibération.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour et deux abstentions (MR+PS/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

4. Subsides 2016 aux organismes de loisirs et de culture.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour et deux abstentions (MR+PS/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

5. Subsides 2016 – aide à la petite enfance.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour et deux abstentions (MR+PS+ECOLO/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

6. ASBL CHAUDFONTAINE SPORT – rapport de gestion 2015 – comptes 2015 – budget 2016.

Le Conseil, à l'unanimité prend acte dudit point

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

7. Extension du réseau caméras de surveillance – approbation du mode de passation du marché.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce signale qu'il s'agit de notre propre réseau destiné à couvrir les accès et les sorties de la commune, notamment au niveau de la rue P. Henvard.

Ce dossier a été monté en concertation avec la zone de police et la décision à proposer sous réserve de l'accord du chef de zone.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE fait remarquer que la limite de la procédure négociée est fixée à 85 000,00€. Il ajoute que si l'offre est à 86 000,00€, il ne sera pas possible d'attribuer le marché.

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce répond que l'estimation a été réalisée de manière réfléchie.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

8. Placement de caméras de surveillance dans les cours d'écoles – approbation du mode de passation du marché.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, précise que pour cet aspect du dossier, le placement de caméras dans les cours d'écoles, il convient de répondre aux préoccupations des directeurs d'école.

Les incivilités sont nombreuses: tags, vitres brisées, dégât aux panneaux photovoltaïque,...

Nous voudrions donc remplacer le plus grand nombre possible pour la rentrée scolaire.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE demande qui aura accès à ces images.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, répond: en cas de besoin, Monsieur le Directeur général, en accord avec le Commissaire divisionnaire.

Monsieur Laurent BURTON, Bourgmestre ff, ajoute que les écoles ne sont pas équipées pour visionner les images enregistrées par les caméras.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

9. Géolocalisation des véhicules et autres engins.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

10. Déplacement d'un luminaire basse tension à VAUX-SOUS-CHEVREMONT au croisement de la rue E. Sarlet et de la rue Ransy.

Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY demande s'il y a une délégation au collège communale.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement répond que cette dépense est prévue au budget extraordinaire.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

11. Ecoles de BEAUFAYS - renforcement de l'éclairage public au niveau des cours de récréation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

12. Bassin d'orage à VAUX-SOUS-CHEVREMONT - renforcement de l'éclairage public.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

13. Réforme des services d'incendie - convention de partenariat entre la province et les communes (2016-2017-2018).

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

14. Adoption d'un nouveau règlement d'ordre intérieur pour les services de l'accueil extrascolaire, de la Ribambelle, de la Petite Enfance et des bibliothèques communales.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

15. Mission d'analyse dans le cadre de l'élaboration d'un schéma d'aménagement de la place de la Bouxhe à BEAUFAYS - approbation du mode de passation du marché et du cahier des charges.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE estime qu'il est nécessaire de maintenir un grand nombre de places de parking à cet endroit.

Le Conseil, par dix-huit voix pour, trois voix contre (MR+CDH/PS)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

16. Réalisation de servitudes en tant que charge d'urbanisme sur un terrain sis rue des Sept Collines en vue de la mise en œuvre du cheminement de mobilité douce.

Madame Florence HERRY, Echevin de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement demande que l'on retire ce point car nous venons de découvrir qu'il concerne au copropriété et les documents vont être modifiés en conséquence.

Le Conseil décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

17. Acquisition d'un camion 4x4 équipé d'une benne basculante et d'une grue hydraulique - approbation des conditions et du mode de passation.

Monsieur le Conseiller Dominique VERLAINE estime que c'est cher et il demande s'il ne serait pas possible de trouver un véhicule d'occasion.

Monsieur le Conseiller Jean-Michel WIDAR signale qu'il n'y a pas de garantie sur les véhicules d'occasion.

Madame Sabine ELSÉN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond:

"C'est un meilleur plan d'acheter un véhicule neuf car il va durer 20 ans et nous pourrons l'équiper en fonction de nos besoins, c'est le seul de nos camions qui dispose d'un grappin."

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

18. Egouttage et aménagement de la rue les Oies à BEAUFAYS - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

19. Réhabilitation de l'égout et de la voirie sur le tronçon Hêtre Pourpre - Radoux Rogier à EMBOURG - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

20. Esplanade du casino de CHAUDFONTAINE - approbation de l'aménagement du réseau d'éclairage public.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

21. Réfection de la voirie et aménagement d'une conduite d'eau rue clos Colas et réfection d'un tronçon de voirie rue les Oies à BEAUFAYS - approbation des conditions et du mode de passation.

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

22. Approbation du procès-verbal de la séance du 25/05/2016.

Le Conseil, à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 25/05/2016.

POINT DEPOSE EN URGENCE

23. Acquisition de tableaux interactifs

Monsieur Alain JEUNEHOMME, Echevin des Finances, du Budget et du Commerce expose qu'il y avait, au départ, 4 tableaux qui étaient prévus mais que l'école de VAUX-SOUS-CHEVREMONT a introduit une demande en comptant sur ces crédits spécifiques.

Le Conseil, par dix-neuf voix pour et deux contre sur l'urgence et dix-neuf voix pour et deux abstentions sur le dossier (MR+PS/CDH)

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

24. Stage de vacances "Eté des Ptis Loups"

Monsieur Philippe LABALUE, Premier Echevin, Echevin de la Santé, des Affaires Sociales, du Tourisme et du Thermalisme demande l'urgence pour élaborer le règlement qui concerne cette activité.

Le Conseil, à l'unanimité sur l'urgence et sur le dossier

(voir délibération n° < >, pages < > et < >).

QUESTION

1° Monsieur le Conseiller Bernard FOURNY pose une question sur la rue Bel Horizon.

Madame Sabine ELSEN, Echevin des Travaux publics, de la Propreté et des Plantations répond que nous avons fait réaliser un schlamage et que, dès le lendemain, un entrepreneur a abîmé la voirie. Nous avons écrit à cet entrepreneur en lui demandant de remédier aux dégâts qu'il avait occasionner (nettoyer les filets d'eau, les taques d'égout, ...).

Nous avons également rencontré sur place l'entrepreneur et, en principe, d'ici 2 semaines, tout doit être en ordre. Elle ajoute que nous n'avons pas encore réceptionné les travaux.

A 19:12, Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique et aborde immédiatement l'ordre du jour de la séance huis clos.

H U I S C L O S

1. Enseignement communal

- a) **congé d'accueil en vue de l'adoption ou la tutelle officieuse d'un enfant n'ayant pas atteint l'âge de douze ans accordé à une institutrice maternelle définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- b) **mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- c) **interruption de carrière professionnelle à temps plein d'une institutrice primaire définitive (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- d) **interruption de carrière professionnelle à temps plein d'un maître de morale laïque définitif (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- e) **interruption partielle de carrière professionnelle de cinq instituteurs primaires définitifs (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- f) **interruption partielle de carrière professionnelle de trois institutrices maternelles définitives (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- g) **interruption partielle de carrière professionnelle dans le cadre d'une assistance médicale d'une institutrice primaire définitive (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- h) **interruption partielle de carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice primaire définitive et d'une institutrice maternelle définitive (prise d'acte)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- i) **congé de circonstance (mariage) d'un maître d'éducation physique temporaire (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- j) congé pour exercer une autre fonction dans l'enseignement autre qu'universitaire de deux instituteurs primaires définitifs et de deux institutrices maternelles définitives (confirmation)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- k) congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales et familiales d'une institutrice primaire définitive et d'une institutrice maternelle définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- l) congé pour prestations réduites justifié par des raisons de convenances personnelles d'un instituteur primaire définitif, d'une institutrice maternelle définitive et d'un maître spécial de religion catholique définitif**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- m) congé exceptionnel pour cas de force majeure d'une institutrice primaire définitive**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- n) désignation temporaire de cinq instituteurs primaires à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- o) désignation temporaire de deux institutrices primaires à temps partiel (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- p) désignation temporaire de deux institutrices maternelles à temps plein (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- q) désignation temporaire de deux institutrices maternelles à mi-temps (ratification)**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- r) conseil de participation : actualisation de la liste des membres de droit**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

- s) conseil de participation : actualisation de la liste des membres représentant l'environnement social, économique et culturel**

Le Conseil, à l'unanimité (voir délibération n° < >, pages < > et < >).

A 19:30, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE COLLEGE:

Le Directeur général,

L'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre,

Richard GILLET.

Laurent BURTON.